

# ASSEMBLÉE NATIONALE

16 novembre 2022

---

PLFSS POUR 2023 - (N° 480)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS546

présenté par  
M. Isaac-Sibille, rapporteur

-----

### ARTICLE 49 BIS

Rédiger ainsi l'alinéa 7 :

« Sauf disposition contraire, les dispositions d'application du présent article sont prises par décret. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel